

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 38 (1991)
Heft: 7-8

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

E_dito romand

Etat et information

Aujourd'hui, l'information est reine et les campagnes de toutes natures fleurissent. Qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas de sacrifier à la mode du moment, mais de répondre à un véritable besoin.

D'ailleurs, l'Etat lui-même utilise fréquemment ce moyen d'action que constitue la campagne d'information, sur des sujets touchant la santé, l'environnement ou encore l'économie d'énergie.

Les sondages d'opinions traditionnels, qui permettent de mesurer statistiquement le taux de pénétration d'un message, sont les seuls outils de contrôle dont on dispose; malheureusement, ils ne sont pas toujours «fiables» ni complets.

Quelques questions restent aussi sans réponse lors de ces campagnes étatiques, ou alors certains aspects sont difficilement mesurables par les seuls sondages. Par exemple: quels sont les effets réels, des prescriptions fédérales, sur le comportement de la population visée, en tenant compte des différents niveaux (Confédération, cantons, communes)?

L'information de la PCi sous la «loupe»

A cet égard, la protection civile offre un champ d'investigation intéressant.

L'information à la population y revêt une importance capitale. D'ailleurs, l'article 2 de la Loi fédérale sur la protection civile cite en premier lieu «l'instruction de la population sur les dangers et les possibilités de protection». L'ordonnance d'exécution précise que l'information à la population doit «lui inculquer des règles de comportement». Qu'en est-il exactement du comportement réel de la population en cas d'alarme?

C'est notamment à cette question que le Fonds National de la Recherche Scientifique (FNRS) tentera de répondre, avec l'aide d'une entreprise romande, J-M. Blanc Consultants SA qui exécutera le travail d'évaluation dans le «terrain» et analysera les effets des actions d'information de la PCi.

Sans entrer dans les détails méthodologiques, le FNRS a retenu trois cantons tests qui sont Argovie, Valais et Vaud. Le travail d'évaluation se déroulera tout au long de l'année dans les capitales des cantons considérés, auprès d'un échantillon représentatif de 700 personnes. L'étude du mode de concrétisation des politiques publiques en matière d'information se fera au moyen d'interview des responsables cantonaux et communaux.

Il est intéressant de noter que le lendemain même de la catastrophe de Stein, un sondage a été effectué, en situation «réelle».

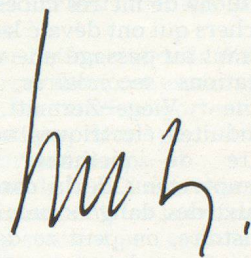
Pour cette étude, le FNRS a mis à disposition un montant de quelque Fr. 200 000.-. Les cantons tests participent également à hauteur de Fr. 20 000.- chacun.

Un travail académique ou concret?

Selon Emmanuel Sangra, consultant et chef de projet, «il ne s'agit pas de faire de l'art pour l'art; ce travail offrira un outil pratique aux autorités responsables de la PCi pour mesurer l'évolution de l'état des connaissances ainsi que le comportement d'une population en cas d'alarme».

L'autre aspect non négligeable de cette recherche est qu'elle devrait permettre de tester et de perfectionner une méthode d'évaluation qui tienne compte des différents niveaux politiques suisses et qui analyse la globalité du processus d'information. C'est ainsi, poursuit E. Sangra, que cette méthode pourra être utilisée dans des domaines tels que l'aménagement du territoire, les économies d'énergie, l'environnement, etc.

Un travail certes intéressant, mais où l'on souhaite aller au-delà des seuls aspects scientifiques et dont les éléments sont véritablement «utilisables»; mais pour en juger il faudra encore attendre les résultats qui devraient sortir au printemps prochain.



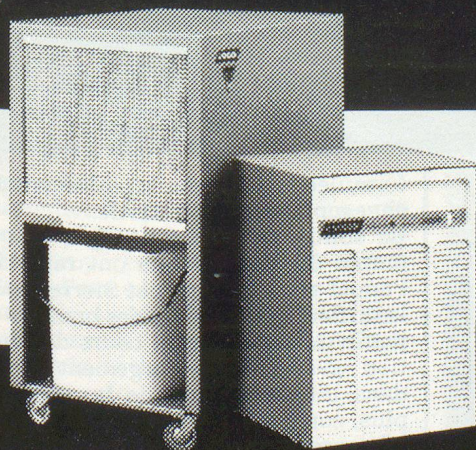
René Mathey

Kompetentes Redaktionsumfeld

Eines von vielen Argumenten für die Vogt-Schild Fachzeitschriften als Werbeträger.

Die anderen? Tel. 01-242 68 68 sagt sie Ihnen.

vogt-schild inseratendienst
Kanzleistrasse 80, Postfach
8026 Zürich



Pour prévenir des dégâts d'eau onéreux:

Déshumidificateurs

Gamme étendue d'appareils efficaces, d'un emploi très varié – caves, entrepôts, habitations, etc.

Exploitation entièrement automatique, consommation d'énergie minime.

Location et vente

Demandez-nous la documentation détaillée.

Krüger + Co.

1606 Forel VD, 021/781 27 91
Succursales: Münsingen BE, Grellingen SO,
Degersheim SG, Zizers GR, Samedan GR,
Dielsdorf ZH, Küsnacht SZ, Gordola TI

KRÜGER

Randa: La montagne en colère

C'est entre le 18 avril et le 9 mai 1991 que des éboulements ont quasiment «bouché» l'étroite vallée conduisant à Zermatt, en submergeant la partie basse du village de Randa. Deux mois plus tard, les stigmates sont encore visibles, la montagne demeure menaçante et les 400 habitants restent sur le qui-vive.

Un village marqué

De nombreuses catastrophes naturelles se sont déjà produites ces dernières décennies. Les chutes de glace comme les avalanches en provenance du glacier

René Mathey, texte et photos

du «Bis» sont fréquentes. La dernière manifestation importante remonte à 1980. La Viège fut obstruée, ce qui créa un plan d'eau jusqu'au buffet de la Gare.

Cette fois-ci, les choses furent plus sérieuses car ce ne sont pas moins de 12 millions de mètres cubes de terre et de rochers qui ont dévalé la pente, engloutissant au passage une vingtaine d'habitations secondaires, emportant la ligne Viège-Zermatt, route et conduites électriques aériennes. Sans faire de victimes, heureusement. Compte tenu de la configuration des lieux, des dangers omniprésents et de l'histoire, on peut se demander pourquoi «on» a laissé construire des habitations à cet endroit.

Le plan d'eau s'est étendu sur une longueur de deux kilomètres, en occupant une surface de 110 000 mètres carrés. La profondeur a atteint par endroit 17 mètres. Plusieurs bâtiments agricoles ou industriels ont été inondés et la station d'épuration des eaux usées quasi submergée, ce qui laissait craindre une pollution de la Viège, en aval du village.

Un autre phénomène causé par les éboulements a été la dispersion sur une



Michel Carlen, Directeur du Centre d'instruction de Grône: «Sous ces 12 millions de mètres cubes de roches et de terre, il y a une vingtaine d'habitations, la route.

grande distance de nuages de poussière qui ont recouvert champs et toits de maison, en s'infiltrant partout.

Les secours s'organisent

Peu après, l'armée et les corps de pompiers de la région sont intervenus, notamment avec des pompes, mais au débit notoirement insuffisant pour évacuer l'eau de ce lac.

Pour rétablir la liaison routière entre le haut et le bas de la vallée, l'armée a construit un véritable pont, constitué

de bateaux pneumatiques et d'une structure métallique posée sur les ponts des embarcations disposées latéralement et côte-à-côte. Cet ouvrage provisoire permet même le passage des camions et autocars. Par contre, la traversée du village de Randa a été interdite.

Sur le plan protection civile, la commune de Randa n'est pas encore équipée puisqu'elle vient seulement d'être astreinte. D'autre part, l'ampleur de la tâche était telle qu'une demande a été

Reconstruction des lignes électriques aériennes.



Vue du pont construit par l'armée sur des bateaux pneumatiques.

formulée au Chef du Département pour engager la protection civile.

La solidarité a joué puisque 14 communes du Haut-Valais ont répondu à l'appel ainsi que Sion et Sierre, malgré la difficulté de trouver des hommes disponibles. En effet, les cours de répétition avaient déjà largement «puisé» dans les entreprises de la région; de plus, compte tenu des missions, il était nécessaire de pouvoir enrôler quelques spécialistes (par exemple des électriciens).

ciens, des bûcherons, etc.). Les communes sont placées sous l'autorité du canton, dans le cadre du plan CECA (Cellule catastrophe), sous la direction du Chef du Service des finances le dr Franz König. Le Service de protection civile du canton, dirigé par David Schnyder, dont le représentant sur place est Michel Carlen, assure la coordination de l'intervention de la PCi. Le commandement de la place est assuré par le Major Segmüller. Les formations de PCi, quant à elles, sont dirigées par les Chefs locaux des communes concernées.

L'effectif permanent des hommes de la protection civile varie entre 55 et 70 hommes, et permet d'assurer un service 24 heures sur 24.

Principes et missions

La commune de St-Nicolas, quelques kilomètres en-dessous de Randa, abrite le poste de commandement de l'ensemble des opérations dans les locaux de la protection civile. C'est là que se font les entrées en service, la cuisine, le rapport journalier et que le logement est assuré. Pour les hommes en service sur Randa, le ravitaillement est acheminé depuis St-Nicolas.

Chaque commune met à disposition des groupes, à tour de rôle et pendant une semaine, dans les trois domaines «réservés» à la protection civile:

- surveillance du chantier et des pompes;
- contrôle des accès des personnes et des véhicules sur Randa et les chantiers;
- assurer la logistique (ravitaillement) des hommes de la PCi.

L'engagement de la protection civile est prévu pour une durée de six semaines, plus le temps nécessaire au rétablissement du matériel.

C'est le Service cantonal qui met à disposition les véhicules («empruntés» à l'armée), ainsi que du matériel de protection (manteaux, bottes, etc.).

Bien que discrètes aux yeux du «grand public», les missions dévolues à la PCi sont importantes et permanentes, 24 heures sur 24:

- assurer en tout temps la surveillance de la montagne;
- collaborer avec les entreprises privées afin de répercuter une alarme éventuelle;
- construire, entretenir et surveiller la tuyauterie d'évacuation de l'eau du lac;
- ravitailler les pompes de type 4 en carburant;
- surveiller les pompes électriques (29 pompes d'une puissance totale de 5300 ampères et débitant 14 mètres cubes d'eau à la seconde);
- contrôler l'accès des véhicules et personnes sur les sites et dans le village de Randa (tâche de police);
- assurer le ravitaillement des hommes;
- récupérer, tronçonner et évacuer les bois.

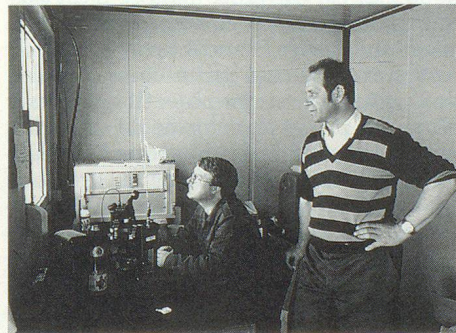
La coordination et l'information ne sont pas toujours facile; chaque semaine, il faut informer, répartir les missions, établir les horaires des nouveaux arrivants.

La vie sur place...

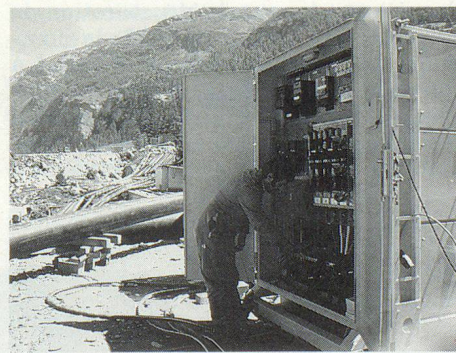
Au fil des jours, des semaines, la vie reprend ses droits. L'eau se retirant, les habitants de Randa ont entrepris le nettoyage des bâtiments touchés. Quant aux champs, les tonnes de poussière disparaîtront avec le temps; actuellement cette poussière se transforme en boue collante à chaque pluie ou sous l'action de la rosée du matin.

La gare a retrouvé ses bacs à fleurs, mais aucun train ne s'y arrête plus, pour l'instant.

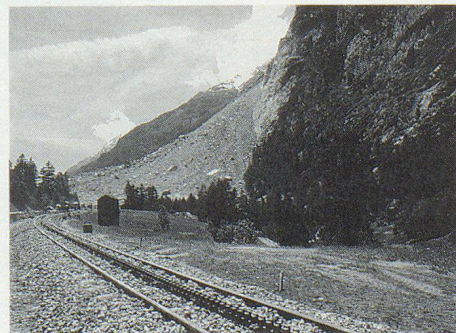
Une nouvelle route a été construite, la ligne de chemin de fer Viège-Zermatt est pratiquement achevée sur un nouveau tracé écartant tous risques futurs. Quant à la partie obstruée de la vallée, une véritable tranchée a été creusée.



Face à la montagne les hommes veillent.



Contrôle de l'alimentation des pompes électriques par Albert Mathieu, électricien dans le «civil».



Le nouveau tracé du Brigue-Viège-Zermatt.

Les ouvriers des entreprises privées engagées sur ce chantier travaillent dans des conditions difficiles. Le temps n'est pas toujours clément, le bruit et la poussière accompagnent chaque geste, impressionnant aussi le décor de cette vallée bordée de cimes aux crêtes garnies de neige, parsemées de glaciers.

La pente écroulée laisse apparaître de larges blessures; de l'eau sourdre, présageant sans doute de nouveaux éboulements.

Face à cette pente, très raide, un poste d'observation a été installé. Les hommes de la protection civile surveillent la montagne en permanence. C'est que les chutes de pierres et de rochers sont quasi journalier, et il faut veiller à la sécurité des ouvriers travaillant en contrebas. En cas d'éboulement, les hommes ont 20 secondes pour se mettre à l'abri; c'est peu, d'où l'importance d'une observation attentive, de tous les instants.

Pour éviter la lassitude, les hommes du poste se relaient toutes les vingt minutes. Les sirènes sont à portée de mains, et d'autres hommes de la PCi sont disséminés sur les chantiers pour relayer l'alarme.

Pour augmenter l'efficacité de la diffusion d'une alarme dans cet environnement bruyant, les ouvriers portent un système acoustique leur permettant d'entendre l'alarme à temps.

D'autres hommes de la PCi écartent poliment, mais fermement, les inévitables «touristes» trop souvent peu conscients des dangers. D'autres encore, font la tournée des pompes, contrôlent leur débit comme la régularité de leur fonctionnement. Et il en est ainsi chaque jour.

La PCi a-t-elle été utile?

Incontestablement oui; elle aura démontré son efficacité. D'ailleurs, les habitants interrogés sur le sujet en sont parfaitement conscients, même si certains ont de la peine à formuler une opinion. En vérité, ces gens sont meurtrie, mais leur caractère de montagnards, habitués aux rigueurs de la nature leur a inculqué une grande pudeur dans l'expression de leurs sentiments. En revanche, le reste du Valais et au-delà, la Suisse romande ignore l'intervention de la PCi.

En effet, le visiteur «étranger» ne remarque que l'omniprésence de l'armée. Il faut dire que celle-ci aura fait un excellent travail, mais sur le plan des relations publiques elle en tire aussi le principal bénéfice.

Peut-être aurait-il fallu rendre les hommes de la PCi plus «visibles» en les coiffants d'un couvre-chef portant le sigle de l'institution, ou, encore d'un badge explicite. C'est aussi une manière de rendre les citoyens attentifs à la présence de la PCi, au rôle éminent utile qu'elle est amenée à jouer dans une telle catastrophe.

Les Chefs locaux neuchâtelois dans le «Tunnel»!

RM. Précédé par une visite du tronçon de Boudevilliers du futur tunnel sous la Vue des Alpes, les Chefs locaux neuchâtelois tenaient leur assemblée générale aux Haut-Geneveys, début juin 1991. Un exposé de Pierre Blandenier, Chef cantonal neuchâtelois de la PCi, constituait l'autre temps fort de la journée.

La fin du tunnel pour 1995

Habitué au travail en sous-sol, les Chefs locaux ont apprécié en connaisseur l'ampleur des travaux du futur tunnel sous la Vue. Présenté par un diaporama, retraçant les principales étapes de la construction, les travaux devraient être achevés début 1995. Le tronçon complet devrait totaliser 13 km.

Des débats animés

Le rapport du Président Mario Clottu met l'accent sur les deux sujets qui ont occupé le Comité durant l'année écoulée: l'indemnisation des Chefs locaux et de leurs cadres dans les communes ainsi que le problème de la diffusion des plans d'attributions.

Petites et grandes communes: même combat, mais pas forcément les mêmes solutions. Par exemple, le système qui consisterait à placer des étiquettes dans les boîtes à lettres indiquant la

place protégée de chaque famille, s'il paraît simple dans les petites communes, pose des problèmes pour les villes de 30 000 ou 40 000 habitants, comme Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Finalement, l'Assemblée a décidé de poursuivre les travaux sur le sujet et de confier un nouveau mandat d'étude au Comité.

Un nouveau Comité a été nommé, l'actuel étant arrivé en fin de mandat, sous la forme de l'ancien qui a été réélu en bloc.

C'est ensuite au tour de J. Romanens, président de l'Association cantonale neuchâteloise de protection civile, de présenter les actions d'information en faveur de la PCi, comme par exemple le concours d'affichettes qui sera lancé prochainement.

Ne pas se laisser aller au pessimisme!

Selon Pierre Blandenier, Chef de l'Office cantonal de protection civile, les changements annoncés par la PCi 95 seront importants et vont quelque peu bousculer les habitudes. «La situation de la PCi est difficile, mais ce n'est pas une raison pour céder au pessimisme» a poursuivi Pierre Blandenier.

Après avoir brossé un tableau complet de la situation et des objectifs poursuivis par le projet de réforme, M. Blandenier a exprimé le souhait que le crédit pour le centre d'instruction prévu à Couvet puisse passer devant le Grand Conseil au début de l'année prochaine. A ce sujet, un concours d'architecture a été lancé et qui devrait se terminer à fin août prochain.

feu. Membre de la fédération Suisse des sapeur-pompiers, il en deviendra même le Vice-président jusqu'à cette année. Ces multiples activités l'empêcheront de prendre des responsabilités au service de la protection civile; c'est un des «regrets» de ce pionnier qui reconnaît bien volontiers que la dispersion dans trop d'organismes l'aurait empêché de se consacrer à la réalisation de la mission acceptée en 1978.

Aujourd'hui, la PCi de la ville de Neuchâtel est structurée. Elle dépend du dicastère que dirige le conseiller municipal Didier Burkhalter. La ville est organisée en deux secteurs (la ligne de chemin de fer constituant la limite entre les deux), huit quartiers et 80 îlots. Quant au personnel de l'Office, il comporte, outre son adjoint, 1 instructeur à plein temps (Maurice Arnoud), 2 personnes pour la gestion du matériel, 1 secrétaire et 1 apprentie.

Le Service incendie et de secours peut compter sur une compagnie de pompiers professionnels et 3 compagnies de volontaires, soit 200 hommes.

Quelques constats

Un des soucis majeur du CL est l'obtention et le maintien des effectifs dans les différentes formations. En effet, il est plus difficile que l'on croit de trouver des personnes «valides» à incorporer. D'ailleurs, poursuit René Habersaat, parmi les membres il y a un bon 30 % de personnes qui devraient être déclarées inaptes car elles jouent un rôle «négatif» sur l'image de la protection civile.

Il n'y a pourtant rien d'amer dans ces propos. Il s'agit simplement d'un constat montrant que la PCi n'est pas encore passée dans les «devoirs» du citoyen ou qu'elle n'a pas non plus l'image d'une utilité reconnue, comme celle des pompiers.

A une certaine époque, poursuit René Habersaat, l'accent a été mis un peu trop sur le côté civil, en rejetant l'idée d'un style se rapprochant par trop de

Le chef local de Neuchâtel se retire

RM. René Habersaat, chef de la PCi et du Service incendie et de secours de la ville de Neuchâtel prendra sa retraite le 15 septembre prochain. Son adjoint, Jacques Willomnet, reprendra le flambeau de la PCi. Le Service incendie et de secours sera séparé pour des raisons pratiques, mais la collaboration restera le maître mot.

Portrait d'un pionnier

René Habersaat est né le 13 novembre 1926, au cœur des «années folles» et du charleston. Bien qu'il n'ait aucun souvenir de cette époque, il en conserve la souplesse d'esprit, l'imagination et un zeste de malice dans les yeux.

D'une nature calme et réfléchie, il n'est pas homme à se faire des «cheveux» pour un rien. S'il inspire confiance et respect par sa stature, c'est sa loyauté et son sens inné du contact qui frappent ses interlocuteurs.

En 1964, il devient commandant de la police neuchâteloise et prend en main, peu de temps après, le Service incendie et de secours. Lorsque débute la phase

de mise en place et de structuration de la protection civile, en 1978, la commune fait tout naturellement appel à son expérience.

Pompier dans l'âme, il s'engage aussi à fond dans différentes activités et associations en rapport avec le Service du



René Habersaat:
«Un des grands enseignements de mes activités: celui qui arrive à l'heure est déjà en retard!»
(Photo: RM-info)

l'armée. C'est une erreur; la discipline, si simple soit-elle, est indispensable au fonctionnement d'une organisation.

Par contre, ajoute encore René Habersaat, la direction prise par la réforme 95 est bonne; elle est même courageuse compte tenu du contexte peu favorable sur le plan économique. Cependant, la formation devra être sérieusement revue comme l'équipement des hommes et leur matériel par trop désuet.

Les relations avec les autorités politiques sont en général bonnes. Il y a parfois des décalages entre les discours et la réalisation et surtout une trop grande propension à reporter les réalisations concrètes à plus tard. Quant à l'Office cantonal, il devrait pouvoir jouer un rôle moteur, or, actuellement, il est un peu considéré comme une boîte aux lettres de l'OFPC.

Les réactions du public sont plus épidermiques que raisonnées: chaque fois que se produit un événement dommageable (conflit ou catastrophe) en Suisse ou dans le monde, chacun s'inquiète de connaître les mesures prises notamment en matière d'abri... et la fièvre retombe aussi vite qu'elle est montée.

L'avenir?

René Habersaat pense que l'avenir de la protection civile n'est pas si sombre; il est difficile d'autant que les problèmes financiers apparaissent comme étant les plus difficiles à résoudre. L'information joue un grand rôle, d'autant qu'elle n'a pas toujours été un modèle de clarté, même à Neuchâtel.

Pour le reste, conclut René Habersaat: «La cueillette des champignons, vingt ans de retard dans la lecture, les balades sur le lac vont me soumettre à un emploi du temps très chargé».

Un «casque d'or» pour Genève

RM. L'Association professionnelle suisse de protection civile des villes était réunie pour son assemblée générale à Lugano, le 31 mai 1991. A cette occasion, le groupe média a décerné, pour la deuxième fois, le prix du «casque d'or» pour des actions en faveur de la protection civile: à l'OPC de la ville de Genève et à une journaliste de la télévision allemande.

Changement à la présidence

C'est pour la deuxième et dernière année, ainsi que le stipule les statuts de l'association, que Monsieur H.-U. Locher de Winterthour présentait son rapport devant une assemblée forte d'une soixantaine de membres.

Dans son rapport, en dehors d'un résumé des multiples activités des groupes de travail de l'association, M.

Remise du «casque d'or» à l'OPC de la Ville de Genève entre les mains de Eric Ischi et Jean-Charles Dedo – à droite. (Photo: RM-Info)



Locher a mis l'accent sur les changements survenus depuis l'assemblée de Winterthour du 22 juin 1991. Lors de la crise du Golfe, plusieurs organismes ont mis sur pied un service d'information pour répondre aux questions de la population (N.d.l.r.: qui ne furent statistiquement que peu nombreuses), depuis la normalisation l'intérêt vis-à-vis de la PCi n'a fait que décroître. D'où la question centrale selon M. Locher: «Avons-nous vraiment su «utiliser» ces événements pour informer suffisamment la population?»

Pour succéder à M. Locher l'assemblée a fait appel à un romand, M. Charles Moret, Chef local de Vevey.

La prochaine assemblée générale aura lieu à Genève, le 22 mai 1992. Monsieur le Conseiller fédéral Arnold Koller en sera le conférencier.

Ligne de conduite PCI 95

C'est le titre du sujet que développa ensuite M. Hans Mumenthaler, Directeur de l'OFPC.

En résumé, les principales interrogations du conférencier avaient trait à la légitimité de la protection civile au-delà des années nonante. En dehors des réponses ressortant de l'application de la politique de sécurité de la Suisse, l'analyse des faits montre très clairement l'utilité d'une telle organisation. Mais les évolutions des «menaces» possibles sont extrêmement rapides; la PCi doit s'adapter et évoluer en fonction de ces nouvelles données. Le plus délicat étant, bien entendu, le taux d'acceptation du peuple qui montre, depuis deux ans une certaine méfiance vis-à-vis des institutions (armée, PCi, gouvernement).

Une fois encore, M. Mumenthaler insiste sur la nécessité de simplifier les procédures et alléger les structures comme d'avoir une attitude plus ouverte et transparente dans l'information, sans parler des améliorations à apporter à l'instruction.

En conclusion, M. Mumenthaler exhorte tout un chacun à assumer ses responsabilités quelque soit sa position ou fonction.

Remise des «casques d'or»

C'est tout d'abord un reportage de 45 minutes, réalisé par la télévision allemande qui est récompensé d'un «casque d'or».

Madame Eva Mezger, et toute son équipe, ont suivi un exercice du service sanitaire de la Ville de Zurich qui s'est déroulé dans un établissement médico-social que possède Zurich dans la région de Samedan. Les membres du service sanitaire ont été filmés lors des soins aux patients et des multiples animations qu'ils ont su apporter pour égayer les journées des personnes âgées. Les interviews de patients, de membres du service ont bien montré, parfois avec émotion, l'utilité de tels stages et combien ils ont été appréciés, de part et d'autre.

A l'occasion de son 25^e anniversaire, l'OPC de la Ville de Genève a mis sur pied une remarquable action (N.d.l.r.: voir reportage dans N° 1/2 1990 du journal de la PCi).

Plus de 300 personnes, toutes bénévoles, ont participé à l'animation de huit abris et PC dans toute la ville pour deux jours de portes ouvertes et, surtout, occupé 35 stands pour vendre des berlingots d'eau. Les fonds récoltés, soit Fr. 80 000.-, ont été versés entièrement à la Fondation en faveur des aveugles pour subventionner l'achat de sept chiens-guide.

Une plaquette retraçant l'histoire de la PCi genevoise a également pu être éditée grâce à de généreux donateurs. Une cassette de 17 minutes retrace les temps forts de cet événement.

C'est donc légitimement que MM. Eric Ischi, Chef local, et Jean-Charles Dedo, Chef de l'Office, ont reçu le «casque d'or» destiné à récompenser l'ensemble de l'OPC de la Ville de Genève. ▀